

Société (Suite et fin)
**Les deux
poissons braisés
qui nous ont
séparés** P 5

Tournoi de l'UEMOA
**Piètre prestation
des Eperviers,
l'exploit
d'ABEOCOUTA ne
se répétera pas** P 6

Interview avec Daniel ATTIKPO, Coordonnateur du SIGE



« Ensemble
on peut
mieux
faire... » P 2



LE

LIBÉRAL

Hebdomadaire Togolais d'Information, d'Analyse et d'Opinion

N° 044 Mercredi 02 novembre 2011 - 250 F CFA / Etranger 1€

Editorial

On ne meurt pas deux fois

La fin tragique du guide de la Révolution libyenne Muammar Kadhafi est venue donner un relief supplémentaire à une vie exceptionnelle à tous points de vue. On ne retrouve une telle fin que dans les tragédies grecques. Une vie donc exceptionnelle pour le meilleur comme pour le pire. Hai des uns et adulé des autres, Kadhafi a réussi l'exploit de faire parler beaucoup de lui toute sa vie durant et même dans sa mort. Laissons aux professionnels le soin de désigner la place que le Guide libyen occupera dans l'histoire des hommes.

On s'étonnera tout de même des indignations plus ou moins sincères suscitées par le non-respect du droit de la guerre par ses bourreaux présumés. Depuis qu'il a quitté sa forteresse de Tripoli, le guide libyen savait qu'il avait rendez-vous avec la mort, comme nous tous d'ailleurs...un jour ou l'autre. Mais si le mystère entoure cette mort, faut-il vraiment s'en plaindre ? S'il avait échappé au meurtre à Syrte peut-être aurait-il fini au bout d'une corde dans une salle obscure et devant un public de méchants?...On l'a déjà vu ailleurs.

Quant aux enquêtes lancées pour élucider les circonstances de la mort du Guide libyen, elles sont vaines si tant est qu'elle aboutissent...car il y a partout sur terre des criminels très mal recherchés. Toumba en Guinée en sait quelque chose. Et de toute façon on ne meurt pas deux fois. ■

La Rédaction



Les morts du cimetière d'Agoè Atchanvé ont passé une mauvaise Toussaint

P 3

Les Droits de l'Homme ne sont pas un vain
mot au Togo

**AWADE Massama Ezzo
retrouve son poste à
l'Université de Kara** P 3

**Conseil de sécurité de l'ONU
Privés de veto les membres non-
permanents disposent tout de même
de prérogatives non-négligeables** P 7

Interview avec Daniel ATTIKPO, Coordonnateur du SIGE « Ensemble on peut mieux faire... »

Du 25 novembre au 12 décembre se tiendra à Lomé la 6^e édition de la foire de la CEDEAO couplée de la 9^e foire internationale de Lomé. Au cours de ces activités commerciales, un événement captera l'attention de l'élite, il s'agit du Salon Internationale des Grandes Ecoles (SIGE) qui sera à sa troisième édition. Pour en savoir un peu plus sur cette initiative ATTIKPO Heatson Tito, Coordonnateur Général du Salon Internationale des Grandes Ecoles a bien voulu s'exprimer à travers les colonnes de *Le Liberal*

LE LIBERAL : Présentez le SIGE Salon Internationale des Grandes Ecoles dont vous êtes le promoteur, quel est l'objectif qui sous tend cette initiative ?

Daniel ATTIKPO : Le Salon International des Grandes Ecoles (SIGE), une initiative de CENTAURE COMMUNICATION, est d'une part, un cadre où l'étudiant vient s'informer, découvrir, échanger, se faire former à travers les séminaires et ateliers et saisir les opportunités de stage et d'emploi. D'autre part, le salon est une plate-forme d'exposition, de promotion, de rencontre et d'échanges entre les Universités, les Ecoles de BTS et les Instituts de formation supérieure du TOGO et d'ailleurs.

LE LIBERAL : La troisième édition se tient du 25 novembre au 12 décembre, sous le thème « Organisation et Méthode d'enseignement dans le Système LMD », comment vont les préparatifs ?

Daniel ATTIKPO : Bien et ceci grâce à l'appui du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, à la collaboration des différents établissements de la formation supérieure et à notre partenaire technique CETEF « TOGO 2000 ». La mobilisation autour de la conférence de presse que nous avons organisée le Mercredi 26 Octobre dernier au Centre Togolais des Expositions et Foires de Lomé « TOGO 2000 » en est la preuve. Nous rappelons que pour cette édition, le thème « Organisation et Méthode d'Enseignement dans le Système LMD » a été choisi du fait qu'au niveau du comité, nous avons pensé que si les étudiants doivent se conformer désormais à la nouvelle méthode d'enseignement qui est le Système LMD, il ne reste pas moins évident que les professeurs doivent aussi s'acclimater à la nouvelle donne avec un nouveau style d'enseigner. Ce qui suppose naturellement des contraintes.

LE LIBERAL : Quelles sont les innovations que vous apportez cette année au SIGE et quelles sont les différentes activités inscrites au programme ?

Daniel ATTIKPO : Nous mettons à la disposition des étudiants, outre les concours et ateliers de formation sur des sujets académiques, un stand-bibliothèque, un stand-librairie et un stand « des inventions des savants noirs » où ils peuvent se documenter et s'informer.

LE LIBERAL : Vous parlez d'une rencontre internationale, à quand la participation des



Daniel ATTIKPO, Coordonnateur Général du SIGE

grandes écoles étrangères au Salon ?

Daniel ATTIKPO : La première édition tout comme la deuxième a eu une dimension internationale avec la présence de UCAO (Université Catholique de l'Afrique de l'Ouest) qui est un réseau d'universités et l'Institut Supérieur de Management Adonai présent au Togo et au Bénin. Cette année, nous avons deux universités de Londres qui sont pressenties. Il s'agit notamment de Coventry University de Londres (UK) et Global Education Study Center de Londres. C'est vrai que par rapport à nos ambitions, le résultat est modeste mais nous restons convaincus que d'ici là, certains partenaires étrangers que nous avons contactés par courriel réagiront à temps.

LE LIBERAL : Quel bilan faites-vous des deux premières éditions du SIGE ?

Daniel ATTIKPO : Pour un concept qui est nouveau au Togo, on peut dire que l'adhésion n'est pas mal mais certains réglages restent à faire pour une meilleure appréhension de ce type d'organisation.

LE LIBERAL : Un message à l'endroit de ces grandes écoles de formation qui hésitent encore à vous faire confiance

Daniel ATTIKPO : Ensemble, on peut mieux faire.et ajoutons que l'éducation reste une composante des OMD. ■

A.KILI

Micro à l'Envers

Les confrères se prononcent sur l'actualité



Récépissé N°0416/23/12/10/HAAC du 23 décembre 2010

Directeur de la Publication
Fabrice P. Dariworé

Comité de Rédaction
Schmidt EZA
BRHOOM Kwamé
Dieudonné ESSOHANAM
Sémy MAREKA
Magloire A.
Wilfried Ted
Correcteur
S. Didier

Infographie
Raphaël AHIABLE

Adresse
Route de Mission Tové, non loin du
Petit Séminaire, Agoè
Tél: +228 90 15 87 53
+228 22 41 92 91
13 BP 152 Lomé-TOGO
Imprimerie
Service Compris
Tirage
2000 exemplaires

Sujet de la semaine: Quel régime politique pour le Togo?

Pablo ZOUBE, Journaliste Free lance



Le choix d'un régime politique, qu'il soit présidentiel, semi-présidentiel ou parlementaire ne doit normalement pas diviser. La compréhension la plus élémentaire de ces trois types de régimes nous amène à dire qu'en Afrique et précisément au Togo, l'apprentissage de la démocratie nous impose un régime présidentiel fondé sur la séparation des pouvoirs et l'autonomisation des institutions de la république. Ce qui laisserait les coudées franches au

Président pour manœuvrer tout en ayant en tête qu'il y a des institutions qu'il doit convaincre pour avancer et surtout auxquelles il devrait rendre compte à la fin de sa mandature. La fortification des institutions comme la CENI et la Cour Constitutionnelle dans un régime présidentiel permettra d'ouvrir un débat franc et le président quoique fort se devra de convaincre le peuple pour espérer une réélection. ■

Wil TEDIHO, Journaliste indépendant



Selon certains constitutionnalistes actuellement au Togo nous sommes sous un régime présidentiel. Le président jouit des prérogatives importantes, le Premier Ministre issu de la majorité présidentielle au parlement n'a pas les rennes proprement dits du gouvernement. Dans les jeunes démocraties africaines où la démocratie n'est pas encore bien enracinée dans les mentalités avec une pléthore de partis politiques et où les élections posent toujours des problèmes, il serait aventureux d'opter pour un régime parlementaire. Du

moment où dans un système parlementaire le chef du gouvernement vient de la majorité au parlementaire. Avec le grand nombre de partis politiques que nous avons et avec le découpage électoral actuel, le gouvernement aura du mal à travailler compte tenu de l'instabilité des alliances au niveau du parlement. Dans un régime présidentiel le président pourra impulser une bonne dynamique au développement du pays sans se soucier des manigances politiciennes et il aura à répondre de son bilan devant le peuple. ■

Germain POULI, DP Togo Réveil



Le Togo n'a pas, à proprement parlé, besoin d'un régime spécial. Nous pouvons tout simplement faire le choix de ces régimes déjà, expérimentés dans plusieurs autres pays aux longues traditions démocratiques et je crois que c'est le cas du régime semi-présidentiel qu'on est en passe de vouloir changer. Qu'il s'agisse du régime parlementaire, semi-parlementaire ou même présidentiel avec quelques pouvoirs, dévolus dans ce cas au parlement, je crois que le plus important c'est la pratique démocratique, la transparence des élections, le

bon fonctionnement des institutions de la république. Au Togo, le régime politique doit tenir compte de la légitimité que le peuple confère aussi bien aux députés qu'au Président de la République. En fonction de l'équilibre souhaité, on donnera plus de pouvoir aux uns ou à l'autre. A mon avis le type de régime importe peu, il faut que l'autorité qui incarne un certain pouvoir le tienne de la volonté populaire. Notre pays n'a qu'à choisir un type de régime déjà expérimenté ailleurs. On a juste besoin que les institutions fonctionnent normalement. ■

Les morts du cimetière d'Agoè Atchanvé ont passé une mauvaise Toussaint



Cimetière d'Agoè Atchanvé

Les chrétiens catholiques n'ont pas dérogé à la règle hier 1er novembre fête de la Toussaint qui honore les saints. Comme il est de coutume le silence des cimetières a fait place à une ambiance marquée par le dépôt des gerbes de fleurs sur les tombes, des prières et parfois des chants pour nouer le contact avec nos illustres disparus.

Ce spectacle, le cimetière d'Agoè Atchanvé situé en face du stade d'Agoè ne l'a pas connu cette année et ne la connaîtra d'ailleurs plus jamais. Depuis quelques semaines et pour des raisons liées à la construction des infrastructures routières, on procède à l'exhumation des restes de corps et la destruction des tombes pour faire place à la route. Ce matin du 1er novembre tout ceux qui avaient un proche enterré dans ce cimetière savaient qu'il n'était pas possible

de s'y rendre pour un quelconque recueillement, un véritable second deuil pour certains « j'ai ma mère qui est enterrée dans ce cimetière depuis bientôt 15 ans. Je me suis toujours recueilli sur sa tombe chaque 1er novembre mais cette année dommage les choses ont changé et bientôt ce sera une route qui passera par là. Pour moi c'est comme si ma mère est décédée une seconde fois » nous a confié un quinquagénaire observant à distance le cimetière sous haute sécurité

En tout cas ce n'était pas la dernière demeure pour tous ces disparus qui reposaient en paix dans ce cimetière. Et pour les parents et amis, il faudra tout simplement patienter l'an prochain pour renouer avec les habitudes sur un autre site où les restes des corps exhumés seront inhumés. ■

Fab

Audiences de la CVJR Des témoignages en abondance mais si peu de mea culpa

Beaucoup s'attendaient à des aveux, des actes de contrition même sous forme de larmes de crocodile. Alors que les audiences de la CVJR tirent à leur fin beaucoup restent encore sur leur soif. En dehors des Forces armées togolaises qui ont montré l'exemple à Aného en faisant amende honorable suite aux violences qui ont émaillé la présidentielle de 2005, la plupart des personnes mises en cause se sont cloîtrées dans le déni systématique. Les bourreaux présumés se disent victimes de machination. Pour finir beaucoup se demandent où est la vérité ? La justice est-elle encore possible dans ces conditions ? La réconciliation voulue est-elle encore à portée ? Beaucoup se posent des questions.

Or le but de l'exercice est non seulement d'écouter les victimes mais aussi de donner l'occasion aux présumés coupables de reconnaître le cas échéant leur part de responsabilité dans les événements douloureux qui ont marqué notre histoire entre 1960 et 2005.

De l'aveu général on s'attendait à des audiences plus vivantes plus poignantes. Les droits de réponse ont été usés jusqu'à la corde.

Ceux qui avaient mis beaucoup d'espoir dans ce processus initié par le Chef de l'Etat en personne, se consolent en se disant qu'il n'y a pas que les audiences publiques. Les audiences privées font



Mgr BARRIGAH, Président de la CVJR

également partie de l'exercice et vont probablement permettre des confrontations plus fructueuses dans les cas les plus graves. On comprend d'ailleurs l'attitude de ceux qui tout en reconnaissant leurs fautes ne tiennent pas à se livrer à des confessions à ciel ouvert.

Encore faut-il dans ces conditions que les mécanismes de réparation envisagés puissent véritablement permettre de panser les blessures. ■

Magloire A.

Les Droits de l'Homme ne sont pas un vain mot au Togo AWADE Massama Ezzo retrouve son poste à l'Université de Kara

C'est l'épilogue d'une affaire qui aura cristallisé l'attention des défenseurs des Droits de l'Homme et la presse notamment votre journal Le Liberal. Depuis le 26 octobre dernier AWADE Massama Ezzo jouit de son droit, celui de chargé de Travaux Dirigés au Département de Géographie à l'Université de Kara. Ce poste il l'avait perdu après sa détention au lendemain des événements du 12 avril 2009 comme nous l'écrivions dans notre numéro 38 du 21 septembre 2011. La justice ne retiendra aucune charge contre lui d'où sa remise en liberté. Mais une liberté recouvrée sans son emploi à l'UK.

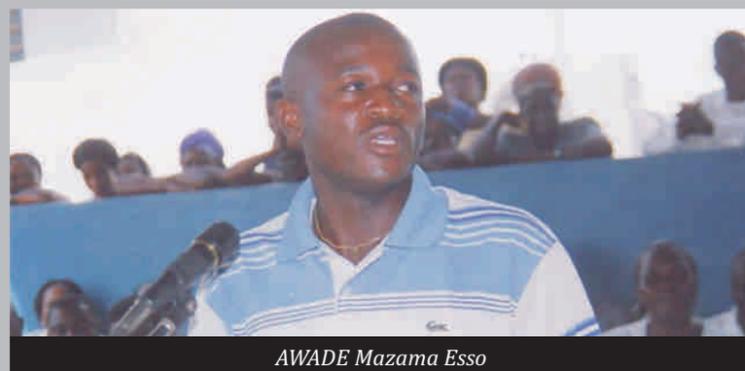
Suite à la saisine de la Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH), un avis avait été émis, recommandant aux autorités de l'Université de Kara de rétablir AWADE dans ses fonctions. Chose faite après une réunion de crise tenue à la Présidence de l'université de Kara le 25 octobre. Tout a été fait selon les recommandations de la CNDH et le chargé de TD n'a pas raté le recensement des agents de l'Etat effectué la semaine dernière. Joint par notre rédaction, M. AWADE a déclaré : « je ne considère pas le fait de retrouver mon poste de travail comme une victoire ; c'est plutôt le soulagement d'avoir retrouvé un

droit ; humblement je me mettrai au service de mon pays. Je tiens vivement à remercier tous ceux dont, les actions ont permis cet aboutissement heureux de mes démarches : autorités politiques, responsables administratifs, organisations de défense des droits de l'Homme, journalistes et de façon particulière le Président de l'Université de Kara. »

Au-delà de tout, il faut dire que l'implication de la CNDH dans le dénouement de cette affaire prouve à ceux qui doutent encore que l'Etat de droit se consolide au Togo et que le respect des droits et libertés des citoyens n'est pas un vain mot. ■

Fabrice

AWADE remercie Le Libéral



AWADE Mazama Ezzo

Je voudrais vous informer que suite à une réunion de crise tenue dans la soirée du Mercredi 25 octobre 2011 à la Présidence de l'Université de Kara. Mon problème administratif a trouvé une solution dans la journée du 26 octobre. J'ai retrouvé mon poste de travail et j'ai été également recensé. En somme, tout a été fait comme mon ministre de tutelle et la CNDH l'ont recommandé. Merci pour le travail désintéressé d'information que vous avez fait durant tout ce temps. Ceci a été d'une importance dans la décripation de mon dossier. ■

Lancement du Festival Ecoculture

Campagne de sensibilisation pour l'utilisation des sachets biodégradables

La gestion des déchets ménagers constitue un casse tête pour les responsables en charge de l'assainissement des villes des pays Africains. Le problème de salubrité qui est d'actualité dans les villes africaines et plus précisément à Lomé est sans nul doute la prolifération des sachets plastiques non biodégradables. Ces sachets plastiques constituent un véritable problème pour notre environnement. Ils bouchent les caniveaux empêchant l'écoulement des eaux de ruissellements. Ceci engendre des inondations pendant la saison pluvieuse. Quand on les brûle ils dégagent des gaz à effet de sert toxiques et nuisibles pour la couche l'Ozone. Tous ces problèmes environnementaux ont amené certaines Associations et personnalités de

différents horizons à se regrouper et former le Collectif Ecoculture. L'objectif principal de ce réseau selon sa Présidente Ekoué Karita est de réduire sensibiliser la consommation des plastiques non biodégradables dans les cinq années à venir et surtout de promouvoir l'utilisation des sachets plastiques biodégradables. Aussi toute la population doit être consternée par la pollution des sachets plastiques et changer de comportement. Rappelons que les sachets non biodégradables mettent en moyenne environ 400 ans pour se dégrader alors que celles biodégradables n'en mettent que deux années. Le Collectif Ecoculture a lancé officiellement le vendredi 28 Novembre passé au Ministère du Commerce et de l'Initiative Privé le Festival Ecoculture avec le

soutien de plusieurs partenaires dont celle de la Société de téléphonie Togocel qui selon son représentant a reconnu qu'il y a quelques temps, Togocel pollueait l'environnement par ses cartes de recharge et ses sacs en plastiques et entre temps ils ont pris conscience et maintenant les cartes et sacs sont fait en base de papier. Le Thème de ce Festival sera « Traitement des déchets Urbains : Tous concernés, agissons » Les manifestations proprement dites débutent à Cinkassé au Nord du Togo le 4 Novembre prochain par une caravane qui va s'ébranler vers Kara, Sokodé, Atakpamé, jusqu'à Lomé. Du 8 au 18 Novembre aura lieu une foire de la récupération sur l'esplanade du Palais des congrès de Lomé. Mais déjà le 14 Novembre aura lieu une opération ville propre de Lomé. Elle constituera à nettoyer et à



Ekoué Karita, Présidente de ECOCULTURE

récupérer des sachets plastiques dans les écoles, les espaces publics ainsi que dans les marchés. L'apothéose de l'opération aura lieu le 19 novembre à la Plage de Lomé où avec la participation des Comités de Développement des Quartiers (CDQ). Ce même jour aura lieu un défilé de mode avec des vêtements à base de matière plastique et autres issus de la

récupération des déchets. Viendra après la soirée privée qui se déroulera à l'hôtel Mercure Sarakawa pour remercier les partenaires et sponsors. Un concert gratuit grand public avec un parterre d'artistes de renom clôturera les manifestations de ce festival le 20 Novembre à la plage en face de l'hôtel IBIS. ■

Wilfried Ted

Sécurité routière

Les gros porteurs, un danger ambulant pour les usagers



Le camion à l'origine de l'accident

Dans la soirée du mardi 24 octobre, sur le tronçon allant de l'aéroport international Gnassingbé Eyadema à la société Mèches Amina, la population a été témoin d'une scène dramatique qui a véritablement choqué les consciences. Un camion porteur de blocs de graviers sans mesure de sécurité aucune a perdu un seul de ses blocs ; une perte qui s'est révélée préjudiciable à la sécurité des usagers. En effet un conducteur de taxi moto et sa cliente ont eu le malheur de se retrouver à la hauteur du camion et ont pris le bloc de plein fouet. Conclusion : plusieurs contusions et de multiples fractures pour les

deux passagers et une moto littéralement écrasée.

L'indignation née de ce choc était grande et chacun des témoins se demandait si ces gros porteurs qui contribuent à accroître le nombre des victimes d'accidents de circulation sur nos routes doivent circuler dans nos rues en plein jour et dans des conditions qui montrent un mépris de la vie humaine. Mépris qui prend sa source depuis les montagnes de Bandjéli, précisément dans un petit village situé entre la préfecture de Dankpen et le Ghana. En effet, les procédures d'extraction et de chargement de ces blocs par les sociétés indiennes qui y exploitent les gisements de fer sont des plus

répugnantes. Ils y font sauter la montagne à l'aide de la dynamite et convoient les blocs jusqu'au Port Autonome de Lomé d'où ils sont embarqués dans des conteneurs pour les Indes. Ils profitent donc des minerais et de la pierre très utilisée comme bitume. La solution idoine à ce problème serait l'installation d'une véritable usine d'extraction dans les montagnes de Bandjéli, ce qui profiterait véritablement au pays et supprimerait de nos rues ces camions de la mort.

On note au passage que certains de ces gros porteurs – pas en provenance de Bandjéli – qui ne circulent que de nuit offrent des scènes dignes de la tragi-comédie Cornélienne : excessivement chargés, ils ont sur le toit de leur cabine des apprentis qui soulèvent les fils électriques à l'aide des bâtons pour donner un passage aux camions. Tout ceci nous amène à interpellier les services de police qui jouent déjà un grand rôle dans la sécurisation routière. Il urge que leur présence soit plus ressentie et leurs réactions face à ces comportements plus déterminées pour la protection de la vie des citoyens. ■

Paul KAT

Stratégie politique
Jean Pierre Fabre fait l'éloge des meetings mais dédaigne les dialogues et les élections

« Il y a ici au Togo, une opposition composée des gens qui n'ont aucune crédibilité. Ils ne font jamais de meetings et restent à se tourner les pouces attendant tout bonnement d'aller au dialogue et participer aux élections tous les cinq ans » ainsi s'exprimait à l'endroit des autres leaders de l'opposition, monsieur Jean Pierre Fabre, Président de l'ANC. Nous étions à la plage le samedi 15 octobre 2011, devant un public assez clairsemé, en tout cas pas celui des grands jours que le leader s'en est pris aux autres qu'on ne voit pas beaucoup dans la rue et les assemblées. Ce n'est pas la première fois que le Président de l'ANC se prend pour la vedette de la politique togolaise, en reléguant en seconde zone les autres acteurs de l'opposition togolaise.

Cette fois, officiellement, aucune réaction de la part de ceux qu'il qualifie d'opposants qui se tournent les pouces. Mais en privé le leader de l'ANC est la risée de ses comparses de l'opposition qui le disent usé par une lutte incertaine qui n'a jusqu'ici rien apporté de concret aux populations togolaise. Sur le plan de la crédibilité, un ancien membre fondateur du FRAC indique que « C'est plutôt Jean Pierre Fabre et ses amis qui ont perdu en crédibilité à force d'user le peuple dans la rue et de vouloir trop tirer sur la corde dans leurs rapports avec le pouvoir. »

Dans la lutte des neuf députés pour retrouver un jour leur place à l'Assemblée nationale, il est à redouter que ce genre de déclarations publiques ne compliquent davantage les rapports entre les différentes compositions de l'opposition. Lâché par les autres partis de l'opposition, l'ANC ne peut que compter sur le PSR, l'ADDI et le Parti des Travailleurs, trois atomes politiques dont le soutien reste de loin insuffisant pour une quelconque lutte populaire, les marches étant devenues ce qu'elles sont aujourd'hui.

Et pour le citoyen ordinaire que nous sommes, la récente déclaration de Jean Pierre Fabre, n'est que la suite d'une logique née des bains de foule de la présidentielle de mars 2010 à laquelle, il a participé en tant que candidat de substitution. A en croire les nombreuses déclarations du leader, les élections seraient sa dernière préoccupation. Tout semble désormais clair. ■

A.KILI

Société (Suite et fin): Les deux poissons braisés qui nous ont séparés

RECAPITULATIF

Je suis un jeune cadre togolais d'une trentaine d'années ; marié à une belle et généreuse femme que j'adore et qui m'a donné trois enfants, eux aussi adorables. Mais comme tous les jeunes de mon âge, vous comprenez bien que je ne peux éviter de me rincer les yeux ou de prendre mon pied à l'externe. Avec l'une de ces nombreuses jeunes loméennes qui se pavanent sans but apparent, il m'arrivait quatre ou six fois dans l'année de manquer d'occasion d'être fidèle. Ce vendredi soir quand j'ai quitté ma banlieue Nord Ouest j'ignorais que la belle Aude, spécimen de mon goût, que j'ai rencontrée à Atikoumé et qui m'a conduit chez sa cousine Rachel à Tokoin Soted, s'apprêtait à me « coiffer » comme on dit dans le jargon des filles sangsues. Après m'avoir pratiquement imposé sa cousine pour qu'on aille ensemble manger du poisson braisé, les deux femmes s'apprêtent à me faire le coup du « faux cousin ». A peine sommes nous arrivés au lieu saint de poissons braisés, qu'un type, trop jovial à mon sens débarque après un coup de fil pour alourdir l'addition et me la faire payer. Aude savait-elle combien j'avais dans la poche? Et même si j'en avais suffisamment pour acheter à manger, quelle était cette façon de faire débarquer sa cousine et son cousin alors que préalablement, c'est elle que j'ai invitée à dîner pour mieux gérer la situation et peut-être atteindre l'objectif pour lequel, je me trouvais ce soir là en ville? Pour me tirer d'affaire et éviter de me faire prendre pour un con, il fallait que j'appelle Joujou, une amie et confidente. C'était la seule qui pourrait me sortir des

griffes de ces arnaqueuses organisées.

Lorsque nous nous installâmes avec leur fameux cousin à table, je perdis aussitôt toute envie de manger. Je pensai d'abord à mon fils aîné à qui j'ai refusé de faire le tour avec moi, mes pensées s'envolèrent ensuite vers ma tendre épouse, qui heureusement ne saura jamais rien de cette histoire. Par amour pour elle, je me dis qu'il était exclu que ces trois escrocs me fassent dépenser tout mon argent dans ces poissons braisés pour lesquels tout le monde ici s'empressaient. Je peux dire que j'étais devenu finalement le seul qui ne sentait pas l'appétissante odeur de ces célèbres poissons dont le prix rivaliserait avec la renommée du coin qui les apprêtait. Quand Aude et sa cousine finirent de nous demander à tous ce que nous voulions, entre les frites et les boules d'Akassan, comme accompagnements des poissons, je me retirai pour faire pipi. Les commandes de boisson s'annonçaient et j'ai demandé à la serveuse de prendre les goûts des autres et que je revenais de suite. En réalité, au lieu de pisser, je suis allé donner un coup de fil express à Joujou que j'ai suppliée de venir d'urgence de tirer des mains de deux jeunes filles escrocs et leur vaurien de cousin. Heureusement que Joujou connaissait bien le coin. Sans rien demander, elle me prévint que je lui rembourserai les frais de taxi moto à la fin de son rôle. Je savais que je pouvais compter sur elle et c'est l'esprit beaucoup plus tranquille que j'ai retrouvé les deux filles et leur

cousin. Cette fois, j'étais plus décontracté, j'étais même plus bavard et pour la première fois j'adressai un sourire à leur cousin dont je n'arrivais toujours pas à digérer la présence. Je me demandais comment un homme pouvait aussi facilement faire la compagnie des femmes, fussent-elles ses cousines, pour se faire inviter par un homme? Dans le plan que j'avais monté avec Joujou, je pourrais manger comme je le voulais, toute la charge des dépenses reviendrait de toute façon à ces trois parents qui comptaient me faire dépenser près de 20 000 F CFA en une fichue soirée. Ma femme ne m'en demandait pas tant et en plus dans ce groupe familial, je n'arrivais plus à faire des avances à Aude. Les discussions étaient fades et sans importances. Les trois cousins parlaient de leurs propres affaires et par moment se plaignaient du fait que les poissons mettaient du temps pour nous parvenir. Il y avait visiblement trop de commandes et moi, tout ce retard m'arrangeait. J'étais heureux et j'ai même demandé au cousin de prendre une seconde bière en attendant les poissons et accessoires. Cela faisait une bonne trentaine de minutes que nous attendions, de loin je vis Joujou descendre du zémidjan et s'avancer vers ma voiture, elle me cherchait du regard. J'ai dû me retenir pour ne pas l'appeler. De près, je vis le plateau se poser sur notre table avec quatre poissons agréablement fumants. Cette fois j'eus l'eau à la bouche. Les poissons atterrisaient dans nos



plats respectifs quand je vis Joujou s'avancer vers notre table la mine sévère mais les gestes assez posés. Elle nous adressa à tous un bonsoir froid avant de dire : « je veux te voir ». Je me levai l'air à la fois embarrassé et paniqué. Il fallait que mon entourage croie que Joujou était ma femme. Je me détachai lentement du groupe. Une fois éloigné, je demandai à Joujou de me menacer avec des insultes et de m'agresser physiquement s'il le faut. Il me fallait une scène de jalousie digne de ce nom, un vrai scandale qui devrait précipiter mon départ de cette table d'escrocs. Joujou était sublime dans le rôle de ma femme. Elle lança les hostilités juste en face des deux cousines et de leur cousin. Le jeu du scandale était parfait et je n'avais d'autre choix que d'avancer vers la voiture avec ma pseudo femme, celle-là qui m'évitait par sa disponibilité de dépenser. Nous sommes partis

sans dire au revoir à ma table. Nous sommes surtout partis en laissant l'addition aux mangeurs de poissons, ces trois minables qui se croyaient plus malins que moi. En route Joujou et moi commençâmes par rire aux éclats. Quand le calme revint Joujou me demanda : « Dans quel pétrin tu t'es encore mis. Si je n'étais pas là tu étais foutu. En tous cas je prendrai le prix d'un poisson braisé ». J'étais trop heureux au point où, j'aurais pu donner les 20 000 F CFA à Joujou plutôt que de les dépenser avec cette bande. Lorsque je déposai Joujou chez elle, je lui tendis un billet de 2000 F CFA en guise de reconnaissance. Elle me sourit et je courus rejoindre ma famille. Je l'ai échappé bel. ■

Propos recueillis et transcrits par Le Briscard

Médecine Traditionnelle Vers une Pharmacopée en Afrique de l'Ouest

La médecine traditionnelle africaine souffre du manque chronique de connaissances précises en ce qui concerne l'utilisation des plantes, leur dosage et les effets secondaires qui peuvent en découler ; l'utilisation d'une même plante pour guérir plusieurs maladies en même temps. C'est dans le but de donner une base scientifique fiable à cette médecine traditionnelle que les professionnels de l'Organisation Ouest Africaine de la Santé (OOAS) ont initié un processus qui devra déboucher sur la mise sur pied de la première pharmacopée Ouest-Africaine à base des plantes. Depuis bientôt trois ans, plusieurs recherches ont été menées au niveau de l'Afrique de l'Ouest sur la médecine traditionnelle qui reste le

premier recourt pour une grande partie des populations de la zone en soins de santé primaire et cette médecine traditionnelle utilise beaucoup de plantes médicinales. C'est à travers la revue et la recherche scientifique menée sur la majorité de ces plantes médicinales de l'Afrique de l'Ouest que l'OOAS a décidé de valoriser les résultats des recherches et d'aller à une pharmacopée. Et celle-ci va constituer un instrument qui va cataloguer les informations sur 56 plantes sélectionnées sur la base de leur répartition géographique dans la sous région, de leur utilisation dans le traitement du Paludisme, du VIH Sida et la Tuberculose. Mais également de l'Hypertension, du Diabète et



Photo de famille des experts en pharmacopée

de la Drépanocytose. Toutes ces données seront consignées dans la première édition de la pharmacopée. Cette rencontre de Lomé du 26 Octobre passé, dans le cadre spacieux de l'Hôtel MATRIK est la dernière étape du processus et concerne un groupe

restreint d'experts qui ont été choisis parmi l'ensemble des délégués des différents pays de la Communauté Economique de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Ce groupe d'experts venus du Togo, Benin, Mali, Côte d'Ivoire, Ghana, du Sénégal et Nigeria auront pendant deux jours à examiner et à finaliser l'ensemble des recherches menées jusque là en vue d'élaborer le brouillon de la pharmacopée qui doit être rendue dans le premier trimestre de l'année 2012 avant sa publication. Cette pharmacopée servira à coup sûr à une utilisation efficace et de qualité des plantes pour faire des médicaments à base de plantes et pour augmenter l'accessibilité aux médicaments à base de plante dans l'espace CEDEAO. ■

Wilfried Ted

Tirage de la CAN 2012

L'équilibre des groupes optimise les chances du Ghana, de la Côte d'Ivoire et du Sénégal

Les différentes équipes qualifiées pour l'édition 2012 de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) sont situées depuis le samedi dernier sur leurs adversaires. Le tirage au sort prévu à Libreville au Gabon et finalement délocalisé à Malabo en Guinée Equatoriale a permis à chacune d'entre les équipes participantes de connaître le groupe dans lequel elle évoluera, les pays qu'elle va affronter et aussi la ville où elle va élire domicile durant la compétition.

A la fin du tirage, il convient de dire que tous les quatre groupes sont des groupes équilibrés au vu de leur composition. Pas de groupe de la mort comme il est

souvent le cas où voit de grandes équipes s'affronter déjà dès le premier tour de la compétition. Par exemple en 2010, la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Togo étaient dans une même poule. La non qualification de certaines nations qui ont toujours fait figure de favorites à l'instar du Cameroun, du Nigéria, de l'Egypte permet à la Côte d'Ivoire, au Ghana et autre Sénégal de garder leur chance intacte.

Dans le groupe A composé d'un des pays organisateurs, la Guinée Equatoriale, de la Libye, du Sénégal et de la Zambie, l'équipe sénégalaise fait figure de favorite au vu de son parcours fulgurant durant la phase

éliminatoire de la CAN où le Sénégal est passé largement devant le Cameroun qui est resté cette année à la maison. Sauf surprise, le Sénégal devrait surclasser ce groupe A. Mais la Zambie et la Libye qui disposent également de très bons joueurs peuvent faire mal. Le groupe B dont la tête d'affiche est la Côte d'Ivoire compte également le Burkina Faso, l'Angola et le Soudan. Les Eléphants fort du carton plein fait dans les éliminatoires doivent accéder sans surprise aux quarts des finales pour prétendre de nouveau au titre qu'ils ont notamment titiller en 2008 avant d'aligner des séries de

déception entre 2008 et 2010. Mais attention au retour du Burkina Faso et le réveil des Angolais.

Chez eux à Libreville, les Gabonais auront à faire dans le groupe C face aux équipes du Maroc, de la Tunisie et du Niger qui fera la découverte de la compétition. Dans cette poule, l'expérience et la ruse des Tunisiens et des Marocains permettra à ces deux nations de surclasser. L'équipe gabonaise qui est également sur une bonne lancée peut faire une forte sensation et le Niger qui fait son baptême de feu peut être aussi ambitieux. Enfin le groupe D royalement emmené par le Ghana est le seul groupe un peu

compliqué quand on s'en tient encore à la prestation des équipes du Mali, du Botswana et de la Guinée. Mais le Ghana finaliste de la dernière édition de la CAN doit atteindre facilement la phase des quarts de finale. Le tirage tel que effectué garantie les chances des nations dites favorites de la compétition. C'est peut être l'année d'un cinquième titre du Ghana, celle d'une deuxième consécration ivoirienne ou encore d'un sacre sénégalais. L'épilogue de la CAN en Février prochain nous donnera le verdict. ■

BRHOOM Kwamé

Tournoi de l'UEMOA
Piètre prestation des Eperviers, l'exploit d'ABEOCOUTA ne se répétera pas

Les Eperviers du Togo prennent part depuis le 30 octobre dernier au tournoi d'intégration de l'Union Economique et Monétaire ouest Africaine (UEMOA) qui s'organise vers la fin de chaque année. Les Eperviers du Togo ont perdu leur deuxième rencontre hier contre les Etalons du Burkina Faso sur la marque de 2 buts à 0 après le match d'ouverture perdu face au Pays organisateur le Sénégal 3 à 0. Sur l'ensemble des deux sorties, les Eperviers ont fait étalage d'un football approximatif indigne d'une compétition d'une telle envergure.

Le Togo participe depuis le début à ce tournoi mais n'a jamais atteint le dernier carré pour prétendre au titre. Son statut de vainqueur de la Coupe de l'Union des Fédérations Ouest Africaine disputé en mai dernier au Nigéria n'aura pas impressionné ses adversaires à Dakar. Il est vrai que les Eperviers n'ont pas vraiment la compétition dans les jambes mais malgré cette situation, TCHANILE Tchakala et ses poulains avaient réussi un exploit historique à Abeocouta au Nigéria en gagnant de la plus belle des



Tchanilé Tchakala, Coach des Eperviers locaux

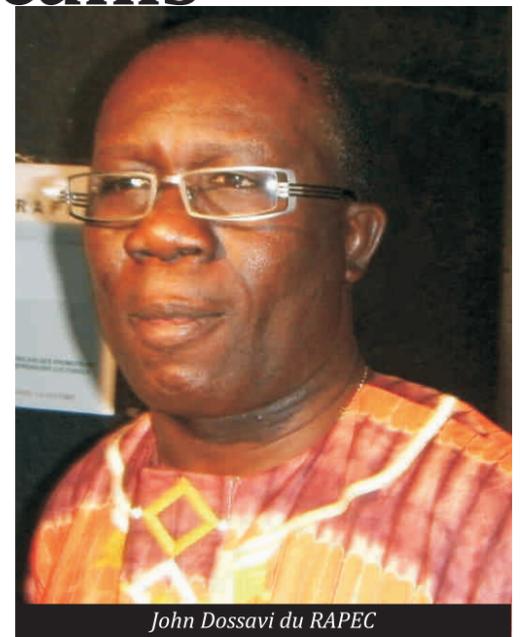
manières la coupe de l'UFOA. Cet exploit, les supporters des Eperviers l'attendaient encore mais le rêve s'est tout simplement fondu comme du beurre sous le soleil sénégalais. Il ne reste qu'aux Eperviers de sauver l'honneur lors du dernier match face à la Côte d'Ivoire. ■

Schmidt EZA

1er Congrès panafricain du RAPEC
Lomé accueille les acteurs culturels africains

Le RAPEC dans sa mission d'organisation du secteur culturel africain a décidé de rassembler les acteurs du secteur à Lomé du 17 au 18 novembre prochain pour réfléchir sur les moyens à adopter pour que le secteur de la culture se développe pour apporter une part à l'économie des pays africains. Durant deux jours à Lomé, les bases d'une organisation de l'industrie culturelle africaine seront posées à travers des ateliers où de sérieuses discussions seront menées et des approches de solutions seront adoptées. Entre autres objectifs visés par le premier congrès du Réseau, la création des conditions de développement du secteur culturel africain, l'organisation du secteur, dégager un responsable qui sera chargé de mener des démarches du financement de l'industrie culturelle africaine.

Les responsables du RAPEC avec à sa tête son Président, le togolais John Ayité Dossavi ont animé une conférence de presse ce jeudi pour appeler à la mobilisation des sponsors autour du congrès qui va organiser le secteur culturel africain pour qu'il soit crédible devant les bailleurs de fonds. Le congrès abordera essentiellement cinq sous-secteurs de la culture en Afrique. Il s'agit du secteur de la musique, de la mode, des arts plastiques, d'édition du livre et celui du cinéma. « Ces cinq sous-secteurs seront abordés dans cinq différents ateliers par les participants pour dégager des propositions concrètes sur ce qu'il faut faire pour les dynamiser. Les responsables de ces secteurs vont dégager des solutions pour matérialiser le secteur culturel. », a laissé entendre John Dossavi, le Président du RAPEC. Le Togo est donc prêt



John Dossavi du RAPEC

pour accueillir ce premier congrès qui est d'ailleurs soutenu par les autorités du pays.

Ce premier congrès qui sera un déclic pour les acteurs de la culture africaine de devenir crédible vis-à-vis des bailleurs pour le développement de véritables industries culturelles. Ce qui pourra permettre aux acteurs culturels de vivre de leur travail. A la fin, le congrès doit régler le manque d'organisation et de clarté en définissant des règles claires et précises. In fine, le congrès doit permettre au Réseau Africains des Promoteurs et Entrepreneurs Culturels de devenir un lobbying incontournable dans la promotion de la culture africaine qui a un grand rôle à jouer dans le développement du continent africain. ■

BRHOOM Kwamé

Conseil de sécurité de l'ONU

Privés de veto les membres non-permanents disposent tout de même de prérogatives non-négligeables

Deux catégories de pays siègent au Conseil de Sécurité et jouent un rôle très important dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales conformément à l'article 24 de la Charte, il s'agit des membres permanents et des membres non permanents auquel notre pays aura le privilège d'appartenir pour la période 2012-2013. Les pays membres de ces deux catégories n'ont pas le même pouvoir, c'est d'ailleurs pourquoi les premiers siègent permanemment.

Lorsqu'on parcourt la Charte des Nations Unies, on se rend vite très compte que, l'apparente égalité entre les pays membres de cette instance prévue par l'article 27 alinéa 1 du chapitre 5 qui dispose qu'ils ont chacun une voix est très rapidement atténuée par l'alinéa 3 ce même article qui dit que les décisions du Conseil de sécurité sont prises par un vote affirmatif de neuf de ses membres dans lequel sont comprises les voix de tous les membres permanents. Ce qui veut autrement dire que

aucune décision, aucune Résolution ne peut passer au Conseil de sécurité s'il y a un vote négatif d'un des membres permanents que sont les Etats Unis, la France, la Grande Bretagne, la Russie et la Chine : c'est ce qu'on appelle le droit de veto que tout le monde connaît. Avec l'usage de ce droit, les pouvoirs sinon le rôle des pays membres permanents varie. Ce rôle est quasiment réduit à néant lorsqu'une puissance décide d'utiliser son veto puisque dans ce cas on ne cherche plus à savoir si les neuf voix nécessaires peuvent être réunies.

En cas d'entente entre les cinq grands sur une question les voix des 10 membres permanents deviennent intéressantes puisque là il faut coûte que coûte réunir encore 4 voix pour prendre une décision. C'est dans ces cas de figure que les non permanents peuvent espérer avoir voix au chapitre. Mais dans la plupart des cas, il n'en est rien, les permanents parviennent toujours à se faire des alliés et appâter les récalcitrants. Ceci a fait dire certains



Conseil de Sécurité, ONU

observateurs que les pays membres non permanents jouent les figurants au sein de l'organe suprême.

Ceci n'est qu'en partie et tout de l'activisme de chaque pays. Le maintien de la paix et de la sécurité internationales offre souvent l'occasion aux Etats non permanents de porter des projets qui leur tiennent à cœur et de ce point de vue jouent un rôle non négligeable.

Il faut rappeler que la

composition du Conseil de sécurité a été de tout temps critiquée.

Déjà lors des travaux préparatoires de l'élaboration de la Charte, la Belgique et l'Egypte ont dit combien il était injuste et suicidaire de confier le veto seulement à cinq puissances vainqueurs de la seconde guerre mondiale.

La guerre froide allait le démontrer à suffisance avec les dysfonctionnements en cascade,

ce qui a un moment donné laisse entrevoir la possibilité d'accroître l'étendue du rôle de l'Assemblée générale au travers la résolution Dean Acheson au plus fort de la guerre de Corée en 1950. Mais ce fut qu'un feu de paille.

Le mouvement s'est tout de même amplifié ; ce qui a conduit à un amendement à la Charte en 1963 qui élargit le cercle des non permanents à 10 Etats repartis selon les continents.

Mais on est loin de parvenir à l'idéal, à ce que le veto, qui s'apparente à un droit viager pour les cinq grands, soit étendu à d'autres pays représentant les autres régions du monde afin de rendre l'organisation multilatérale plus démocratique. D'où les débats récurrents sur les réformes du Conseil de sécurité.

Ces réformes qui sont devenues une antienne dans les discours des dirigeants politiques sauront-elles vaincre les considérations géostratégiques auxquelles se heurtent. La question reste posée. ■

Dieudonné ESSO

Adhésion de la Palestine à l'UNESCO

Un grand pas en avant

Cette fois, l'Autorité palestinienne n'a pas manqué l'occasion et contredit de façon cinglante comme elle avait déjà fait en 1993 à la signature des accords d'Oslo, le bon mot de l'ancien Chef de la diplomatie de Golda Meir, Abba Eban qui disait que les palestiniens ne manquent jamais une occasion de marquer une plaisanterie caustique pour rendre compte des tergiversations et les échecs des dirigeants palestiniens dans leur lutte pour la naissance d'un Etat.

Elle a aujourd'hui réussi à se faire élire haut la main comme membre à part entière de l'UNESCO à l'issue d'un vote à l'allure d'un plébiscite qui a suscité l'ire des deux traditionnels alliés, Tel aviv et Washington qui menace de couper son robinet financier à l'institution internationale basée à Paris. Au moment où nous mettons sous presse, les Etats Unis ont annoncé qu'ils vont mettre en exécution leur menace.

Dans la bataille diplomatique contre l'Etat d'Israël née de la demande d'adhésion à l'ONU déposée sur la table du Conseil de sécurité, c'est des points que vient de marquer l'Autorité palestinienne.

Cette victoire augure-t-elle quelque chose de bon pour l'avenir ?

La question est d'autant plus importante

que c'est précisément le 11 novembre prochain que l'organe suprême se planchera sur la candidature palestinienne à l'admission à l'ONU en tant que membre à part entière.

Le veto de Washington au projet palestinien déjà annoncé vient rappeler que les palestiniens devraient garder les pieds sur terre.

Mais ce qui s'est passé au palais de l'UNESCO à Paris le 31 octobre a une grande portée. Le résultat du veto est un témoignage une fois renouvelé que pour peu qu'on accepte la règle démocratique dans les instances Internationales sur des questions de fond comme celle de la question palestinienne, on parviendra à plus de justice dans la résolution des problèmes.

Certes, l'Autorité palestinienne ne bénéficiera pas au Conseil de sécurité du même jeu démocratique aux vertus incontestées comme à l'UNESCO, régenté par le club des Cinq Puissances. Mais la preuve est donnée que la cause palestinienne trouve de plus en plus d'adeptes.

Le contraste avec le passé est saisissant. La même demande avait été déjà formulée à l'UNESCO il y a 22 ans. Elle avait lamentablement échoué.



Mahmoud Abass

On pourrait aujourd'hui reprocher à l'Autorité palestinienne d'aller trop vite en besogne en voulant déclarer un Etat aux contours mal définis. C'est important qu'un Etat soit basé sur un territoire homogène. Or la Palestine historique est devenue un lambeau de territoires. Les colonisations sauvages israéliennes y ont essaimé : de 200 000 en 1991, on est 600 000 colons juifs aujourd'hui sur le sol palestinien. La zone palestinienne Jérusalem-Est, est majoritairement occupée par 200 000 Israéliens et la fameuse clôture de sécurité érigée dans les colonies dépossèdent les palestiniens de leurs terres.

Autant d'injustices que les feuilles de route sont censées régler. Malheureusement elles ont été toujours froissées et jetées dans les corbeilles de l'histoire par le camp

israélien.

La situation est toutefois loin d'être simple. Le statut actuel de la Palestine crée un déséquilibre qui complique la donne.

Toutefois l'histoire nous enseigne d'ailleurs que contrairement aux théories du droit international, qu'un Etat peut bien exister provisoirement sans territoire si la communauté internationale le veut bien. Pendant longtemps le Gouvernement de Formose en dépit de son caractère fantôme en pleine guerre froide a représenté les intérêts de la Chine aux Nations Unies en dépit du fait qu'il n'avait pas le contrôle de toute la Chine, replié juste sur une île.

On comprend que tout est question de rapport de force et d'intérêts. ■

Dieudonné ESSO



HELIM

L'INTERNET HAUT DÉBIT PAR TOGO TELECOM

TOGO TELECOM BAISSE SES TARIFS

jusqu'à

65%



**INTERNET
ILLIMITÉ
24h/24**

**de réduction
sur le forfait de connexion
Internet HELIM FIXE**

Solutions Internet "HELIM Fixe"		
PROFIL	OFFRES	FORFAIT MENSUEL TTC
GRAND PUBLIC	GP OTI illimité 128K/64K	22 295 F CFA 53-100 F CFA
	GP FAZAO illimité 256K/64K	34 685 F CFA 82-600 F CFA
	GP DEFALE illimité 512K/128K	74 340 F CFA 212-400 F CFA
	GP ALEDJO illimité 1M/256K	173 630 F CFA 495-600 F CFA
PROFESSIONNEL	PRO OTI illimité 128K/64K	38 225 F CFA 63-720 F CFA
	PRO FAZAO illimité 256K/64K	59 460 F CFA 99-120 F CFA
	PRO DEFALE illimité 512K/128K	127 440 F CFA 212-400 F CFA
	PRO ALEDJO illimité 1M/256K	297 360 F CFA 495-600 F CFA
	PRO AGOU illimité 2M/256K	679 680 F CFA 1-132-800 F CFA

Pour tout renseignement complémentaire, rendez-vous dans nos Espaces Telecom.
Service client : 112 Dépannage : 119

TOGO TELECOM, La Référence

www.togotelecom.tg